

Image not found or type unknown



Detournement de fonds d'une association loi 1901

Par **el manchego**, le **21/05/2008** à **07:42**

bonjour le tresorier de notre association loi 1901a detourne une grosse somme d'argent avec la complicité du president et du secretaire nous avons fait la demarche aupres d'un conciliateur pour essayer d'arranger cela a l'amiable?et si nous devons porter plainte que risquent ils?
merci d'avance cordialement